

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Besançon, le 05/03/2025

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE BESANÇON**

30, rue Charles Nodier
25044 BESANCON CEDEX 3
Téléphone : 03.81.82.60.00
Télécopie : 03.81.82.60.01

Greffé ouvert du lundi au vendredi de
9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30

E25000015 / 25

Madame la présidente
Grand Besançon Métropole
La Cité 4 rue Coplan
25043 BESANCON CEDEX
Signalé

Reçu le 10 MARS 2025

Pilote : DUPP

Copie(s) :

Dossier n° : E25000015 / 25
(à rappeler dans toutes correspondances)

E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION
ASP : Mme YAO

Objet : la modification du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de
Dannemarie-sur-Crête

Madame la présidente,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Patrice BRUN, retraite de la gendarmerie, demeurant 12 rue des Hauts Brand, MONTFERRAND LE CHATEAU (25320) (tel : NR ; portable : 06 81 48 20 35) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Pascal LAITHIER (tel : 03 81 58 87 48 ; portable : 06 77 77 58 37) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris et, en application de l'article R.123-23 du code susmentionné, lorsqu'ils auront été déposés, un exemplaire du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sous le présent timbre en ajoutant la mention " désignation des commissaires enquêteurs ".

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame la présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BESANÇON

04/03/2025

N° E25000015 /25

La présidente du tribunal administratif

E- Décision désignation d'un commissaire

Vu enregistrée le 25/02/2025, la lettre par laquelle la présidente de la Grand Besançon Métropole demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

la modification du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Dannemarie-sur-Crête ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;
Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Patrice BRUN est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur Pascal LAITHIER est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée au Grand Besançon Métropole, à Monsieur Patrice BRUN et à Monsieur Pascal LAITHIER.

Fait à Besançon, le 04/03/2025

La présidente,

Cathy SCHMERBER

